

Conseil communautaire de Cayres Pradelles

Réunion du 30 Janvier 2108

Le 30 janvier 2018 à 20 heures 30 à Landos, ont été réunis et installés les délégués communautaires, représentant les 20 communes du territoire, dont les représentants des communes de St Christophe d'Allier et de St Venerand, communes qui ont rejoint l'intercommunalité au 1^{ER} janvier 2018.

Après l'accueil du Maire de Landos, c'est Thérèse BERNIER, doyenne d'âge, qui présidait la réunion et invitait le conseil à élire un président.

Alain Forestier, maire de Rauret et Paul BRAUD se sont présentés à l'élection.

Alain Forestier a annoncé faire acte de candidature pour légitimer Paul BRAUD. Il a mis l'accent sur certains dossiers dont l'aboutissement est important : la maison de santé, priorité numéro une du territoire, le PLUI avec la prise en compte des plus petites communes, la mise en œuvre d'une zone d'activités intercommunale, le village vacances d'Alleyras et les dossiers tourisme.

Paul Braud, après être revenu sur les raisons de sa démission qui avait pour objectif d'accélérer, entre autre, l'installation des communes de St Christophe d'Allier et de St Venerand et d'impulser une nouvelle dynamique, présentait à son tour son programme : ouverture de la crèche à Costaros en début d'année 2019, réhabilitation du village vacances, mise en œuvre du projet photovoltaïque et valorisation des énergies renouvelables, couverture médicale, développement économique, professionnalisation et renforcement des équipes techniques, etc.

A l'issue du scrutin, c'est Paul BRAUD, qui a été proclamé Président de la CC.

Etaient ensuite élus les vice-présidents, dans l'ordre suivant :

- 1 Philippe Mazet
- 2 Serge Boyer
- 3 Josette Arnaud
- 4 Pierre Gibert
- 5 Alain Robert
- 6 Jean Louis Reynaud
- 7 Jean Paul Archer
- 8 Thérèse Bernier

Le bureau a été élargi à trois nouveaux membres, au-delà des vice présidents, et des 9 maires des communes déjà en place, à savoir Stéphane Bourgoin, Maire de Pradelles, Philippe Cham, Maire de St Christophe d'Allier et Elie Fraise, maire de St Venerand.

Enfin, les commissions communautaires et les représentants aux différentes instances ont été actualisées pour tenir compte entre autre de l'entrée des communes de St Christophe et St Venerand.